



Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout

Amélioration du programme d'évaluations de l'OQRE

Le progrès en marche

*Construire sur nos acquis :
peaufiner le programme*

Septembre 2004



Office de
la qualité et
de la responsabilité
en éducation

Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout

Amélioration du programme d'évaluations de l'OQRE

Le progrès en marche

*Construire sur nos acquis :
peaufiner le programme*



Conseil d'administration de l'OQRE

Jerry G. Ponikvar,
président

Bette M. Stephenson,
vice-présidente

Martin Cugelman

Dominic Giroux

John Martel

Krystyna Rudko

Doretta Wilson

Directrice générale

Marguerite Jackson

Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout

Amélioration du programme d'évaluations de l'OQRE

Introduction	2
Programme d'évaluations de l'OQRE	3
Révision « Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout »	3
Processus de révision	4
Recherche et étude	4
Consultation	4
Analyse et synthèse	5
Mise en œuvre des idées	5
Construire sur nos acquis : peaufiner le programme	6
Amélioration de la production des rapports	7
Honorer notre engagement fondamental	7
Amélioration des pratiques en matière d'évaluation	8
Amélioration des modèles d'évaluation	8
<i>Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3^e année et 6^e année</i>	9
<i>Test de mathématiques, 9^e année</i>	10
<i>Test provincial de compétences linguistiques</i>	11
Maintenir la position de leader	12
<i>Groupe d'experts en psychométrie</i>	12
<i>Révision systématique</i>	12
Avantages de modifier les modèles d'évaluation	13
Cadre de responsabilité : améliorations	14
<i>But du cadre de responsabilité</i>	14
<i>Faire rapport de la réussite des élèves des écoles secondaires</i>	15
<i>Relativement à la communauté d'apprenantes et d'apprenants</i>	16
Annexe A : Révision par un comité d'experts	17
Annexe B : Consultation des intervenantes et intervenants	18

Introduction

En 1996, l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) a été créé pour répondre à la demande du public qui voulait des renseignements plus clairs sur le rendement des élèves dans les écoles de l'Ontario, ainsi qu'un niveau de responsabilité plus élevé.

L'OQRE est un organisme indépendant du gouvernement de l'Ontario dont le mandat est d'évaluer la qualité et l'efficacité de l'éducation élémentaire et secondaire de la province et d'en faire rapport. Dans ce but, il fait des évaluations du rendement des élèves qui génèrent des renseignements objectifs, fiables et pertinents, et il diffuse au grand public ces renseignements accompagnés de recommandations destinées à améliorer le système.

Afin de remplir son mandat, l'organisme établit, administre et communique les résultats d'un programme d'évaluations fondé sur *Le curriculum de l'Ontario* qui s'adresse à tous les élèves des écoles financées par les deniers publics. De plus, l'OQRE gère et publie les résultats de l'Ontario aux évaluations nationales et internationales.

L'OQRE est régi par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le cabinet.

Évaluation provinciale : constitue un instrument de mesure plus objectif, donc plus juste et plus exacte. Selon nous, il faudrait mettre au point des tests à l'échelle du système pour vérifier les progrès des élèves à certaines étapes critiques et garantir à la population qu'à ces étapes tous les élèves sont jugés à la même aune.

*Pour l'amour d'apprendre :
Rapport de la Commission royale sur l'éducation,
volume II, page 179.*

Programme d'évaluations de l'OQRE

Les évaluations de l'OQRE fondées sur *Le curriculum de l'Ontario* servent à fournir aux parents, au public, au personnel des districts scolaires et au gouvernement des données sur le rendement des

élèves, conformément aux normes établies pour les années d'études et les matières désignées. L'OQRE s'est engagé à travailler en collaboration avec le milieu de l'éducation de façon à ce que toutes ces données permettent de mieux informer les enseignantes et enseignants en salle de classe et influent positivement sur le rendement des élèves.

L'OQRE procède annuellement à ses évaluations fondées sur le curriculum. En 1996-1997, il a administré la première évaluation des élèves de 3^e année en lecture, écriture et mathématiques qui a été suivie d'une évaluation des élèves de 6^e année dans les mêmes matières en 1998-1999. En 2000-2001, l'OQRE a procédé à la première évaluation des élèves de 9^e année en mathématiques et, en février 2002, au premier Test provincial de compétences linguistiques (TPCL).

L'OQRE s'est engagé à travailler en collaboration avec le milieu de l'éducation de façon à ce que toutes ces données permettent de mieux informer les enseignantes et enseignants en salle de classe et influent positivement sur le rendement des élèves.

Révision « Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout »

Tout organisme qui veut assurer une pratique exemplaire doit réviser périodiquement l'efficacité de sa façon de procéder. En novembre 2002, le conseil d'administration de l'OQRE a lancé la révision « Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout » pour assurer la qualité des évaluations en Ontario.

L'objectif de cette initiative était de procéder à une révision globale de tous les aspects du programme d'évaluations de l'OQRE pour s'assurer qu'il répond aux normes internationales actuelles et qu'il correspond aux pratiques exemplaires en matière d'évaluations à grande échelle. Il s'agissait également de s'assurer que les pratiques utilisées par l'OQRE, pour établir des rapports, répondent aux besoins des utilisateurs en ce qui a trait à la responsabilité, à la planification de l'amélioration et au perfectionnement professionnel du personnel.

Processus de révision

Le processus de révision entamé dans le cadre de la révision « Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout » comprenait quatre étapes : recherche et étude, consultation, analyse et synthèse, et mise en œuvre des idées.

Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout



1. Recherche et étude



L'OQRE a procédé à une révision approfondie des meilleures pratiques en étudiant les processus et les procédures utilisés par des organismes de vérification et des instances reconnus partout dans le monde. En outre, l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto a procédé à une révision externe des pratiques de l'OQRE en matière d'évaluation en collaboration avec une équipe de spécialistes en évaluation à grande échelle de réputation internationale (annexe A). Cette révision par des experts a abouti à un rapport qui affirme les aspects du programme d'évaluations actuel de l'OQRE et qui comprend des recommandations visant à préciser les pratiques en vigueur.

2. Consultation



L'OQRE a tenu des groupes de dialogue avec son Comité consultatif en évaluation, ainsi qu'avec plus de 20 groupes composés de directions de l'éducation, d'agentes et d'agents de supervision, de directions d'école, de membres du personnel enseignant, de personnes-contact dans les conseils scolaires, de conseillères et conseillers scolaires, de parents et d'élèves. Ces groupes de dialogue ont permis de rassembler des renseignements sur les évaluations et leur administration dans les écoles, l'utilité des données des

rapports de l'OQRE en matière de responsabilité, de planification de l'amélioration et sur les répercussions des évaluations sur le perfectionnement professionnel du personnel (annexe B). De plus, l'OQRE a examiné les commentaires du public au sujet du *Final Report of the External Evaluation of EQAO's Assessment Processes*, OISE/UT.

3. Analyse et synthèse



L'OQRE a étudié l'ensemble des renseignements recueillis au cours de la révision et plus particulièrement la faisabilité des divers modèles d'évaluation proposés par l'équipe de l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto, en fonction des aspects suivants :

- Commentaires des intervenantes et intervenants : domaines et besoins clés repérés durant la consultation
- Étude des pratiques exemplaires : conformité avec les pratiques exemplaires utilisées par les administrations dites « exemplaires »; valeur des propriétés psychométriques, telles que la fiabilité, la validité, la comparabilité et la mise en équivalence
- Répercussions sur les écoles et les conseils scolaires : rationaliser et simplifier les procédures administratives pour alléger la charge de travail des écoles et des conseils scolaires
- Répercussions sur l'OQRE : calendrier, ressources et coûts

L'OQRE... met en œuvre des améliorations pour offrir un cadre de responsabilité plus clair, plus utile et moins laborieux.

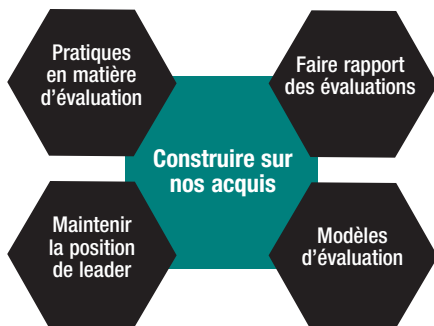
4. Mise en œuvre des idées



En utilisant les recommandations qui ont été faites et les idées rassemblées au cours des trois premières étapes de cette révision, l'OQRE confirme un certain nombre de ses pratiques et met en œuvre des améliorations pour offrir un cadre de responsabilité plus clair, plus utile et moins laborieux.

Construire sur nos acquis : peaufiner le programme

La révision a permis de confirmer que l'OQRE a réussi à mettre sur pied un programme d'évaluations qui respecte son mandat en matière de responsabilité et qui confère une vision constructive au sujet du rendement des élèves par rapport aux attentes du *Curriculum de l'Ontario*.



Ainsi que l'a noté l'équipe de révision externe : « En somme, nous soutenons que l'OQRE a créé des programmes d'évaluation de renommée internationale en éducation. Notre analyse et notre critique visent à cerner les points forts des évaluations et à signaler les domaines dans lesquels une clarification des objectifs et des concepts, une amélioration des systèmes et des méthodologies, ainsi que l'incorporation de nouvelles technologies d'analyse et d'établissement de rapports pourraient améliorer les travaux de l'OQRE, lesquels sont devenus un élément névralgique de l'éducation en Ontario. »

(Final Report of the External Evaluation of EQAO's Assessment Processes, OISE/UT)

... l'OQRE a créé des programmes d'évaluations de renommée internationale en éducation.

La révision a également permis de mettre en lumière les visions qui amélioreront la démarche de l'OQRE. Ce dernier se fondera sur cette vision éclairée lors de la mise en œuvre des améliorations destinées à renforcer l'ensemble de son programme, ses pratiques en matière d'évaluation, ainsi que ses modèles d'évaluation. La qualité des rapports sera améliorée dans le but de fournir au public, aux écoles et aux conseils scolaires des données plus

précises et plus opportunes en matière de responsabilité et de planification des améliorations. D'autres changements viseront la simplification des processus afin de rendre l'administration des évaluations moins laborieuse.

Amélioration de la production des rapports

Les principales améliorations suivantes sont prévues :

- Fournir, en temps opportun (p. ex., à la fin du mois d'août pour la 3^e année et la 6^e année), des rapports prêts-à-l'emploi aux écoles afin que :
 - *les écoles et les conseils scolaires puissent démontrer leur degré de responsabilité et l'amélioration du rendement des élèves au fil du temps;*
 - *le personnel enseignant puisse peaufiner ses pratiques de planification et ses pratiques professionnelles dans le but d'améliorer le rendement des élèves et de réduire l'écart entre les élèves dont le rendement est faible et ceux dont le rendement est élevé.*
- Publier les niveaux de compétence de 1 à 4, dans le rapport individuel de l'élève, de l'école, du conseil scolaire et de la province.
- Publier les résultats des élèves de façon à indiquer le niveau de maîtrise des élèves à l'intérieur de chaque niveau.
- Améliorer la qualité des rapports de l'école et du conseil scolaire en fournissant des données contextuelles et historiques.
- Offrir du soutien au moyen de séminaires, d'ateliers, de bulletins et du site Web pour aider les communautés d'apprenantes et d'apprenants à utiliser leurs données à des fins d'amélioration du rendement de l'élève par rapport aux attentes du curriculum.

Honorer notre engagement fondamental

Tout en perfectionnant ses processus et ses modèles d'évaluation, l'OQRE honore son engagement fondamental qui a été pris dès le début, en continuant à :

- faire participer les enseignantes et enseignants à toutes les étapes du cycle d'évaluation;
- travailler en étroite collaboration avec le Comité consultatif en évaluation, avec les conseils scolaires et le gouvernement;
- concevoir des évaluations fondées sur le curriculum qui permettent de mesurer le rendement des élèves selon les attentes du *Curriculum de l'Ontario*;
- rédiger des rapports au niveau de l'élève, de l'école, du conseil scolaire et de la province en se basant sur les niveaux de rendement (1 à 4) établis par la province;
- fournir des renseignements sur le rendement qu'il est possible de comparer d'une année à l'autre;
- conserver l'aspect de l'évaluation axée sur la performance, inclure des questions à réponse ouverte ainsi que des questions à réponse choisie de façon que les élèves montrent de diverses manières leurs connaissances et leur savoir-faire.

Amélioration des pratiques en matière d'évaluation

Les améliorations suivantes seront apportées aux pratiques de l'OQRE en matière d'évaluation :

- accroître la participation des éducatrices et éducateurs en établissant des comités de travail pour aider à réaliser des activités comme la révision des items (en fonction du contenu et de la partialité), la sélection des items, la validation des guides de notation et des échelles descriptives, ainsi que la révision et la validation des documents relatifs à la validité, à la fiabilité et à la formation;

Le personnel enseignant puisse peaufiner ses pratiques de planification et ses pratiques professionnelles dans le but d'améliorer le rendement des élèves et de réduire l'écart entre les élèves dont le rendement est faible et ceux dont le rendement est élevé.

- élaborer et rendre public, des documents cadre pour chaque évaluation qui soulignent les liens entre les définitions conceptuelles (en lecture, en écriture, en littératie et en mathématiques), les habiletés qui sont évaluées et les attentes qui sont indiquées dans les documents relatifs au *Curriculum de l'Ontario*;

- mettre à jour la méthodologie pour permettre, au fil du temps, de lier les évaluations en prolongeant la mise en équivalence bien au-delà de l'utilisation de questions à réponse choisie et en réduisant les effets contextuels au moyen du positionnement des items de mise en équivalence dans les évaluations;
- administrer les évaluations de 3^e année et de 6^e année à un moment ultérieur de l'année scolaire.

Amélioration des modèles d'évaluation

Les modèles d'évaluation de l'OQRE seront mis à jour afin de répondre à la fois aux visions communes en matière de pédagogie et aux exigences relatives à l'évaluation, tel que l'a recommandé le groupe d'experts.

Chaque document cadre identifiera clairement le but de l'évaluation et ses liens avec *Le curriculum de l'Ontario*. Les documents cadre fourniront des commentaires spécifiques sur le rendement des élèves et un modèle

d'évaluation qui prend moins de temps à administrer aux élèves. Ce qui suit est un bref aperçu des modèles applicables aux Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3^e année et 6^e année, au Test de mathématiques, 9^e année, et au TPCL.

Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3^e année et 6^e année

Ces évaluations continueront à être administrées à tous les élèves.

Accroître la participation des éducatrices et éducateurs...

- L'évaluation se composera de trois cahiers, soit un pour la lecture, un pour l'écriture et un pour les mathématiques;
- La durée totale de l'évaluation sera réduite à six heures, soit environ deux heures par cahier;
- Chaque cahier contiendra des items « communs » (items auxquels tous les élèves tentent de répondre) qui constitueront 80 p. 100 de la durée de l'évaluation, ainsi que des items « matriciés » (utilisés pour les mises à l'essai et pour les mise en équivalence) qui constitueront 20 p. 100 de la durée.
- Les items communs seront les suivants :
 - *Lecture : passages de romans et de livres documentaires à des degrés de difficulté variables suivis de questions à réponse ouverte et de questions à réponse choisie.*
 - *Écriture : questions à réponse courte et élaborée et questions à réponse choisie.*
 - *Mathématiques : questions à réponse ouverte et questions à réponse choisie.*
- Plusieurs items matriciés seront distribués aux élèves à des fins de mises à l'essai et de mises en équivalence. Chaque élève tentera de répondre à quelques-uns des items de différents types dans chacune des matières suivantes : lecture, écriture et mathématiques.
- Des questions à réponse ouverte et à réponse choisie seront présentées tout au long de l'évaluation.
- Les résultats, ainsi que les niveaux de rendement, seront communiqués sous la forme de résultats à l'échelle dans chacune des matières : lecture, écriture et mathématiques.
- Les items communs et les guides de notation seront publiés.

Test de mathématiques, 9^e année

Cette évaluation continuera à être administrée à tous les élèves inscrits au cours appliqué ou au cours théorique de mathématiques.

- L'évaluation se composera de deux cahiers.
- La durée totale de l'évaluation sera réduite à deux heures.
- Chaque cahier contiendra des items « communs » (items auxquels tous les élèves tentent de répondre) qui constitueront 80 p. 100 de la durée de l'évaluation, ainsi que des items « matriciés » (utilisés pour les mises à l'essai et les mises en équivalence) qui constitueront 20 p. 100 de la durée.

... permettra d'établir des liens plus précis avec Le Curriculum de l'Ontario, fournira des commentaires spécifiques sur le rendement des élèves et un modèle d'évaluation qui prend moins de temps à administrer aux élèves.

- Les items communs consisteront en des questions à réponse ouverte et à réponse choisie.
- Plusieurs items matriciés seront distribués aux élèves à des fins de mises à l'essai et de mises en équivalence. Chaque élève tentera de répondre à quelques-uns des items de différents types.
- Des questions à réponse ouverte et à réponse choisie figureront dans les deux cahiers.
- Les résultats, ainsi que les niveaux de rendement, seront communiqués sous la forme de résultats à l'échelle.
- Les items communs et les guides de notation seront publiés.

Un défi unique : le Test de mathématiques, 9^e année

La révision a souligné le défi unique en son genre que constitue le test de mathématiques de 9^e année fondé sur le curriculum provincial.

Le programme-cadre de mathématiques en 9^e année donne aux élèves la possibilité de s'inscrire soit à un cours appliqué soit à un cours théorique de mathématiques et, dans de nombreux cas, de s'inscrire au premier ou au deuxième semestre de l'année scolaire. Pour ces raisons, en plus du fait qu'il faut élaborer deux versions différentes en français et en anglais, on arrive à huit versions distinctes du test chaque année scolaire.

L'analyse, la mise en équivalence et la publication des rapports pour les résultats des huit évaluations sont d'une telle complexité qu'il y a un délai de dix mois entre le moment où les élèves inscrits au premier semestre font l'évaluation et le moment où ils reçoivent leurs résultats individuels. Cela laisse peu de temps au personnel enseignant pour utiliser les données afin d'améliorer le rendement des élèves. En outre, le nombre limité d'élèves dans certains cours rend souvent la diffusion impraticable à l'échelle de l'école, voire dans certains cas, au niveau du conseil scolaire.

Le ministère de l'Éducation travaille actuellement en collaboration avec des éducatrices et éducateurs spécialistes et avec des intervenantes et intervenants clés, dans le but de réviser le programme-cadre de 9^e année en mathématiques. Étant donné que les évaluations de l'OQRE sont basées sur le programme-cadre, il est probable que ces questions trouveraient plus vite une réponse grâce aux rajustements résultant de toute modification apportée par le Ministère, et que des améliorations supplémentaires pourraient être apportées ultérieurement au modèle du test de 9^e année.

Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)

Cette évaluation continuera à être administrée à tous les élèves.

- La durée totale de l'évaluation sera réduite à deux heures et demie.
- Chaque cahier d'élève contiendra des items communs (items auxquels tous les élèves tentent de répondre) qui constitueront 85 p. 100 de la durée de l'évaluation, ainsi que des items « matriciés » (utilisés pour les mises à l'essai et les mises en équivalence) qui constitueront 15 p. 100 de la durée.
- Les items communs seront les suivants :
 - *Lecture : questions à réponse ouverte et à réponse choisie;*
 - *Écriture : questions à réponse courte et élaborée.*
- Plusieurs items matriciés seront distribués aux élèves à des fins de mises à l'essai et de mises en équivalence. Chaque élève tentera de répondre à quelques-uns des items de différents types.
- Les résultats en lecture et en écriture seront combinés en une seule note en littératie. Les élèves n'auront plus à réussir séparément les composantes lecture et écriture.
- Le construit linguistique (lecture et écriture) demeurera le même. Le test continuera de porter sur les habiletés clés en lecture et en écriture.
- Les élèves auront l'occasion de montrer leurs habiletés en écriture sous différentes formes (textes courts, tâches de rédaction longues et questions à réponse choisie).
- Les items communs et les guides de notation seront publiés.

Maintenir la position de leader

L'OQRE reste fidèle à son engagement d'une philosophie axée sur l'amélioration continue.

Groupe d'experts en psychométrie

L'OQRE mettra en place un groupe d'experts en mesure afin de valider les procédures psychométriques et de faire des recommandations à ce sujet. Le groupe, composé d'experts de renommée internationale en évaluations à grande échelle, se réunira chaque trimestre pour conseiller l'OQRE en matière de méthodologies et de pratiques psychométriques.

Révision systématique

L'OQRE établira un processus de révision systématique et cyclique qui sera fait par des pairs. Un comité de révision par des pairs, composé d'au moins trois experts de renommée internationale dans l'élaboration et la gestion des évaluations à grande échelle, sera mis en place pour conclure le prochain cycle de révision qui aura lieu d'ici 2009. Le processus de révision par des pairs assurera :

- des changements opportuns, reflétant les nouveaux développements dans le domaine des évaluations à grande échelle;
- des mises à jour des évaluations, des procédures administratives et des rapports de l'OQRE afin de répondre aux exigences changeantes des intervenantes et intervenants et des décisionnaires.

Avantages de modifier les modèles d'évaluation

Les améliorations apportées aux modèles d'évaluation donnent tout un éventail de résultats et d'avantages positifs, dont les suivants :

- Des évaluations plus précises : augmenter le nombre de questions à réponse ouverte courte et de questions à réponse choisie, tout en gardant des questions à réponse ouverte plus longue. Cela permettra d'augmenter le nombre de points de données, améliorant ainsi le contenu et la validité de la note, ainsi que la précision de l'évaluation, y compris la mise en équivalence, qui facilitera la comparaison d'une année à l'autre.
- Amélioration de la production des rapports : les résultats à l'échelle seront publiés en même temps que les niveaux de rendement. On décrira toujours le rendement global des élèves selon les niveaux de rendement, mais l'ajout de résultats à l'échelle indiquera les matières dans lesquelles les élèves se maintiennent dans les limites des niveaux de rendement. Le suivi des progrès des élèves, des écoles, des conseils scolaires et de la province sera amélioré et indiquera les endroits où le système réussit à réduire les écarts entre les élèves dont le rendement est faible et ceux dont le rendement est élevé.
- Moins de travail pour les écoles et les conseils scolaires : la collecte des données démographiques au sujet des élèves se fera électroniquement, ce qui permettra de moins faire appel au personnel scolaire pour faire cette tâche manuellement sur les formulaires. Le suivi des crédits (dans le cas du TPCL) sera simplifié pour les écoles et les conseils scolaires en fournissant une note unique en littérature. L'amélioration des modèles d'évaluation permettra aux élèves de faire chaque test en moins de temps.

Cadre de responsabilité : améliorations

En mettant sur pied un cadre de responsabilité ayant comme élément central les évaluations provinciales, l'OQRE fait honneur à la vision prônée par la Commission royale sur l'éducation (1994) qui décrit les évaluations provinciales comme « plus juste et plus exacte. Selon nous, il faudrait mettre au point des tests à l'échelle du système pour vérifier les progrès des élèves à certaines étapes critiques et garantir à la population qu'à ces étapes tous les élèves sont jugés à la même aune. ».¹

But du cadre de responsabilité

1. mesurer le et faire rapport du rendement individuel des élèves, des écoles et des conseils scolaires, fondé sur les normes provinciales telles que prescrites dans *Le curriculum de l'Ontario*.
2. améliorer le rendement des élèves.
3. améliorer l'enseignement dans les salles de classe.
4. fournir aux enseignantes et enseignants, aux écoles et aux conseils scolaires des renseignements qui contribuent à planifier l'amélioration et à améliorer le rendement de l'élève.

Plus loin le rapport déclare que les écoles devraient procéder « tous les ans à un examen provincial sur le programme d'études pour tous les élèves... et communiquer les résultats en termes clairs aux enseignants, aux parents et aux élèves. ».²

L'expérience montre que les données contribuent aux pratiques professionnelles et plantent le décor pour l'amélioration du rendement scolaire. Les évaluations de l'OQRE ont obtenu des résultats positifs en concentrant l'attention sur les normes et en fournissant une image instantanée du rendement des élèves par rapport à ces normes. Elles ont également fourni des renseignements visant à aider les éducatrices et éducateurs à concevoir des plans d'amélioration du rendement des élèves.

¹ *Pour l'amour d'apprendre : Rapport de la Commission royale sur l'éducation*, volume II, page 179.

² *Pour l'amour d'apprendre : Rapport de la Commission royale sur l'éducation*, volume II, page 180.

Cependant, les résultats des évaluations à grande échelle ne constituent qu'une partie du tableau qui illustrent comment les élèves réussissent dans nos écoles. Ainsi, l'OQRE prolongera son cadre de responsabilité dans deux domaines : en faisant rapport de la réussite des élèves dans les deux premières années de leur entrée à l'école secondaire telle que mesurée par l'accumulation de crédits, et en fournissant plus de descripteurs pour les communautés d'apprenantes et d'apprenants de chaque école.

Faire rapport de la réussite des élèves des écoles secondaires

Les évaluations régulières que les enseignantes et enseignants font en classe devraient constituer la méthode principale pour appuyer les élèves pendant leur apprentissage. La réussite des élèves passe par le personnel enseignant, qui évalue régulièrement ce que les élèves savent et qui se concentre sur les écarts qui existent dans leur apprentissage.

Tout comme la maîtrise des connaissances de base est essentielle à la réussite des élèves, des recherches démontrent depuis un certain nombre d'années que le fait d'appuyer la transition des élèves dans les deux premières années du secondaire est d'une importance vitale pour les préparer à réussir leurs études secondaires et à obtenir leur diplôme.

D'après un récent rapport produit pour le compte du ministère de l'Éducation, le *Rapport du Groupe de travail sur les itinéraires d'études pour les élèves à risque*, « les recherches faites indiquent que, si les élèves n'obtiennent pas un nombre adéquat de crédits en 9^e année ou en 10^e année, leurs chances d'accumuler les crédits nécessaires pour terminer leurs études secondaires diminuent. » (page 18). La réussite des évaluations en classe à ce niveau scolaire est essentielle pour obtenir des crédits et augmenter le « pouvoir de rétention » de l'école, c'est-à-dire la capacité de cette dernière à retenir les élèves pendant leur transition de la 9^e à la 12^e année dans les délais prescrits.³

... l'OQRE travaillera avec les conseils scolaires afin de déterminer les moyens pour faire le suivi et traiter les données relatives à l'accumulation de crédits pour les élèves de 9^e année et de 10^e année.

³ *Educational Leadership*, novembre 2003

« Ce que nous apprennent les données est crucial pour répondre à notre exigence de responsabilité en tant qu'éducatrices et éducateurs – c'est-à-dire être responsable de la réussite de tous les élèves sans exception. »

*Marguerite Jackson,
directrice générale
Office de la qualité
et de la responsabilité
en éducation*

Suivre et communiquer l'accumulation de crédits dans les écoles secondaires de l'Ontario permettra de fournir de l'information pour aider les éducatrices et éducateurs et les parents à planifier des interventions et à tracer des itinéraires qui mèneront un plus grand nombre d'élèves à la réussite et à l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario. De plus, cette information confirmera au public que les écoles de l'Ontario servent bien l'intérêt de nos élèves.

Donc, comme prochaine étape de son programme de soutien à la qualité de l'éducation et à la réussite des élèves des écoles de l'Ontario, l'OQRE travaillera avec les conseils scolaires afin de déterminer les moyens pour faire le suivi et traiter les données relatives à l'accumulation de crédits pour les élèves de 9^e année et de 10^e année.

Relativement à la communauté d'apprenantes et d'apprenants

Tous les élèves méritent d'obtenir de bons résultats de leur système public d'éducation. Comprendre et agir selon les circonstances relatives aux élèves permet à la communauté d'apprenantes et d'apprenants de l'école de concentrer ses efforts sur des approches qui assurent aux élèves la réussite dans leurs études.

Il existe beaucoup de renseignements sur les collectivités scolaires. Identifier quels renseignements utiliser pour améliorer au maximum le niveau de rendement de l'élève a fait l'objet de plusieurs études de recherche.

L'OQRE travaillera avec les conseils scolaires afin de déterminer les moyens appropriés pour faire le suivi, produire les rapports et prendre des mesures selon les données fournies par ces recherches afin d'améliorer la réussite des élèves.

Annexe A

Révision par un comité d'experts

Directrices et directeurs des recherches principaux de l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto (IEPO/UT)

Richard Wolfe, Ruth Childs, Susan Elgie

Liaison avec la directrice générale de l'OQRE

Kenneth Leithwood, IEPO/UT

Conseillères et conseillers techniques

Alister Cumming, IEPO/UT

James P. Cummins, IEPO/UT

Karen L. Draney, University of California, Berkeley

Lorna M. Earl, IEPO/UT

Ronald K. Hambleton, University of Massachusetts, Amherst

Don A. Klinger, Queen's University

Dany Laveault, Université d'Ottawa

Alexandra Lawson, Lakehead University

Cinde L. Lock, Conseil scolaire du district d'Ottawa-Carleton

Pamela A. Moss, University of Michigan

David R. Olson, IEPO/UT

Shelley Peterson, IEPO/UT

Barbara S. Plake, University of Nebraska

– Lincoln; Buros Institute of Mental Measurements

Mark D. Reckase, Michigan State University

William H. Schmidt, Michigan State University

Christine A. Suurtamm, Université d'Ottawa

Merrill Swain, IEPO/UT

Ross E. Traub, IEPO/UT

Mark R. Wilson, University of California, Berkeley

Robert J. Wilson, Queen's University

Laurens L. Wise, Human Resources Research organization, Alexandria, VA

Annexe B

Consultation des intervenantes et intervenants

Les groupes d'intervenantes et d'intervenants suivants ont été consultés dans le cadre du processus de révision :

Élèves

- Association des élèves conseillers et conseillères de l'Ontario

Parents

- Conseil ontarien des parents

Associations

- Comité consultatif en évaluation de l'OQRE
- Conseil consultatif du/de la ministre sur l'éducation de l'enfance en difficulté
- Forum de langue française
- Institute for Catholic Education
- L'association ontarienne des chercheurs et chercheuses en éducation
- Ontario Mathematics Coordinators Association

Fédérations d'enseignantes et d'enseignants

- Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens
- Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario
- Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
- Fédération des enseignantes et enseignants des écoles secondaires de l'Ontario
- Ontario English Catholic Teachers' Association

Directrices et directeurs d'école

- Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes
- Catholic Principals' Council of Ontario
- Ontario Principals' Council

Directrices et directeurs de l'éducation

- Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation

Agentes et agents de supervision

- Association des gestionnaires de l'Éducation franco-ontarienne
- Ontario Catholic Supervisory Officers Association
- Ontario Public Supervisory Officials' Association

Conseillères et conseillers scolaires

- Association des conseils scolaires publics de l'Ontario
- Association des conseillers(ères) des écoles publiques de l'Ontario
- Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques
- Ontario Catholic School Trustees Association

Gouvernement

- Ministère de l'Éducation

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2004

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation
2, rue Carlton, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5B 2M9

Téléphone : 1 888 327-7377
Site Web : www.oqre.on.ca